



La recherche à la Bibliothèque nationale de France

Olivier Jacquot

► **To cite this version:**

Olivier Jacquot. La recherche à la Bibliothèque nationale de France. Culture et recherche, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp.69. <hal-00733059>

HAL Id: hal-00733059

<https://hal-bnf.archives-ouvertes.fr/hal-00733059>

Submitted on 19 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La recherche à la Bibliothèque nationale de France

La recherche à la Bibliothèque nationale de France est inhérente à son histoire et à ses activités, comme le démontre l'évocation de quelques érudits comme Jean Adhémar ou François Avril, bien antérieure à son inscription dans ses statuts, la première fois en 1977 et puis en 1994, avec la création de la BnF.

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté depuis 1977 d'un Conseil scientifique consulté sur les orientations de sa politique scientifique et ses activités de recherche, le Conseil scientifique accompagne l'établissement vers une plus grande ouverture au monde de la recherche : il oriente les projets, présente des propositions, donne des avis sur des programmes de recherche notamment le plan triennal de recherche, participe à la sélection de candidatures de chercheurs et favorise la mise en valeur des résultats de la recherche.

Pour concourir à l'activité scientifique nationale et internationale, la Bibliothèque s'est dotée de divers instruments au cours de son histoire récente. Dès 1977, une subvention et des conventions, notamment avec le CNRS, lui ont permis de conduire des programmes de recherche et de trouver les collaborations scientifiques appropriées.

À partir de 1980, des chercheurs ont pu être affectés à la Bibliothèque, justifiés par le développement des recherches techniques entreprises dans le domaine de la conservation et de la reproduction des documents.

En 1989, un groupement d'intérêt scientifique (GIS) dirigé par E. Le Roy Ladurie est créé entre le CNRS et la BN sur l'*Exploitation de documents de la Bibliothèque nationale*. Ce laboratoire engageait des instituts tels l'Institut de recherche et d'histoire des textes, IRHT ; l'Institut des textes et des manuscrits modernes, ITEM ou encore le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), créé en 1950 pour répondre à la demande de Julien Cain de trouver un remède aux altérations biologiques qui menaçaient les collections.

Parallèlement, la Bibliothèque se dotait de centres de recherche comme le *Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires* ou le GDR 982, *Étude de la circulation monétaire du Golfe Persique à l'Asie Mineure occidentale*, dirigé par Michel Amandry et renouvelé en 1995 sous le nom : *Pratiques monétaires dans le monde antique, IV^{ème} s. av. JC - III^{ème} s. ap. JC*.

Depuis longtemps l'établissement s'ouvre à la science et aux technologies innovantes. Hier, la Bibliothèque menait des études techniques sur la désacidification de masse du patrimoine imprimé, aujourd'hui elle innove en terme d'archivage pérenne des documents numériques avec son Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR).

L'activité scientifique de la BnF est aujourd'hui structurée autour de programmes de recherche collectifs et de programmes individuels, mais surtout, ces dernières années par une ouverture internationale remarquable.

Depuis 1995, six plans triennaux de la recherche se sont succédés, permettant de conduire des programmes de recherche en partenariat avec d'autres bibliothèques ou des centres de recherche du CNRS. Des dispositifs plus récents comme l'appel à chercheurs national, ainsi que le programme « Profession Culture », permettent d'associer des chercheurs, français et étrangers, en plus des institutions. De plus, des bourses de recherche sont accordées grâce au soutien de plusieurs mécènes ou sur les fonds propres de la BnF

La BnF participe également, avec d'autres partenaires, à des projets de recherche et développement soutenus par l'Union Européenne dans le cadre de l'initiative *i2010 : Bibliothèques numériques* lancée en 2006. En 2009-2010, huit projets européens impliquent la

La recherche à la Bibliothèque nationale de France

BnF, dont le dernier, *Europeana Regia*, porte sur les manuscrits royaux du Moyen Âge et de la Renaissance, auxquels s'ajoute la participation à The European Library (TEL).

Les partenariats avec le monde de la recherche constituent également un axe de coopération privilégié notamment dans le cadre de projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). La BnF s'inscrit comme membre principal de six programmes comme MeDIan sur *les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien : genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périple grecs aux routiers portugais*.

La diversité thématique, le nombre et la qualité des programmes de recherche conduits au sein de la BnF attestent de la vitalité de la recherche et de l'importance accordée à cette mission. En 2009 cette mission bénéficie d'une impulsion nouvelle et forte par la création de la délégation à la Stratégie et à la recherche et par l'inscription de son développement dans son Contrat de performance 2009-2011.

Dans ce cadre, afin de poursuivre le développement de la recherche, la BnF projette de favoriser l'édition en ligne, d'élargir la diffusion à l'international de ses publications et articles scientifiques ou de créer une Fondation pour la recherche pour l'accueil de chercheurs étrangers venant travailler sur ses fonds.